

Sommet franco-britannique : communauté de vues sur la Défense



Le président de la République française Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique David Cameron ont réaffirmé, le 17 février 2012 à Paris, la coopération bilatérale en matière de défense, notamment pour les opérations et les équipements.

Opérations : les enseignements tirés de l'intervention commune en Libye, un an auparavant, concernent le développement des systèmes d'information, le renseignement, la surveillance, le ciblage, la reconnaissance et les munitions de précision. La force expéditionnaire commune, ainsi testée, devra, en 2016, pouvoir entrer en premier sur un théâtre, faire face à des menaces multiples jusqu'au niveau maximal d'intensité et être disponible pour des interventions bilatérales ou relevant de l'OTAN, de l'ONU, de l'Union européenne ou d'autres instances. Un grand exercice commun interarmées, dénommé « Corsica Lion », est prévu cette année en Méditerranée. Un état-major déployable de forces

interarmées sera mis en place d'ici à 2016. Enfin, un groupe aéronaval franco-britannique intégré devrait être opérationnel après 2020.

Equipements : la France s'intéresse au drone de reconnaissance tactique non armé Watchkeeper, construit par Thales UK et déjà commandé par l'armée de Terre britannique. Ensuite, une équipe de programme conjointe Dassault Aviation (France) et BAE Systems (Grande-Bretagne) a été établie en 2011 pour étudier les risques techniques relatifs aux drones armés de reconnaissance MALE (moyenne altitude longue endurance). Enfin, un programme de démonstrateur technologique du futur système de combat aérien sera lancé en 2013, en vue de la mise au point d'un drone de combat armé utilisable dans des opérations de haute intensité. Ce démonstrateur, dont les caractéristiques seront définies ultérieurement, sera réalisé par Dassault Aviation et BAE Systems. Par ailleurs, un groupe bilatéral d'utilisateurs a été formé pour optimiser les coopérations en matière d'entraînement sur l'avion de transport tactique A400 M (techniques et procédures opérationnelles de formation sur simulateur et en vol). Un contrat de soutien intégré de l'A400 M sera négocié avec Airbus Military, pour la mise en service du premier A400 M français en 2013. En matière de technologies sous-marines, un mémoire d'entente bilatéral a été signé en juin 2011 sur l'étude de faisabilité d'un nouveau sonar. Les feuilles de route des deux Marines ont été harmonisées pour mettre au point, à partir de 2013, un démonstrateur/prototype de système autonome, fondé sur les technologies de drone sous-marin. En outre, un canon de 40 mm pour véhicule blindé, qualifié OTAN d'ici à 2013, fera l'objet d'une promotion à l'exportation. Un plan d'action conjoint de lutte contre les engins explosifs improvisés sera élaboré en 2012. Enfin, en matière de futurs missiles, le groupe européen (France, Grande-Bretagne et Italie) MBDA va étudier un missile de croisière, à partir d'une évaluation conjointe des améliorations du Storm Shadow britannique et du Scalp français, et un missile anti-navire dénommé « future anti ship guided weapon/anti-navire léger ».

Loïc Salmon